

abritée la jeunesse sacerdotale d'un grand nombre de prêtres et d'évêques français et canadiens, nous n'aurons qu'à puiser aux sources ouvertes par le Rév. Père Eschbach et à faire revivre nos souvenirs personnels.

10 FONDATION DU SÉMINAIRE FRANÇAIS

Vers 1850 la question capitale de l'unité romaine, l'unité liturgique et doctrinale, préoccupait vivement l'Épiscopat français et s'agitait dans les conciles provinciaux. Malgré de retentissantes oppositions soulevées par les tenants de certaines doctrines particularistes et gallicanes, il se produisit un courant d'idées et de sentiments, qui peu à peu devait entraîner vers Rome le clergé de France tout entier. Les évêques envoyèrent à Pie IX une lettre collective pour solliciter officiellement de Sa Sainteté l'approbation d'un Séminaire national « où un certain nombre de jeunes ecclésiastiques iraient sucer le lait de la pure doctrine aux mamelles mêmes de l'Église mère. »

Trois ans plus tard, en novembre 1853, le Séminaire était fondé. L'administration et la direction en furent confiées aux prêtres de la Congrégation du Saint-Esprit, sous le patronage et la surveillance du cardinal vicaire. Son berceau fut l'ancien collège des Irlandais, au quartier du *Grillo*, près de la place Trajane. Douze élèves seulement formaient le personnel scolaire de cette première année. Mais bientôt les demandes d'admission affluèrent, et l'on dut songer à l'acquisition d'un local plus vaste. Justement, l'ancien couvent de Sainte-Claire